

## **ESPAGNE – La moitié des essais européens de PGM en champs**

Par Eric MEUNIER

Publié le 15/07/2008, modifié le 27/02/2025

82 demandes d'autorisations d'essais en champs de plantes transgéniques ont été déposées dans des pays de l'Union européenne depuis janvier 2008 [1]. En comparaison, 92 dossiers avaient été déposés en tout en 2007 (dont quatre finalement retirés) : 75 d'entre eux couvraient la même période de janvier à début juillet. Légère augmentation donc, mais le fait le plus intéressant à observer est qu'en 2008, plus de 50% des dossiers (45 sur 82) ont été déposés en Espagne, contre 41% à la même période en 2007. L'Espagne renforce donc sa position de pays hébergeant le plus d'essais en champs en Europe. Ce pays n'est pourtant pas exempt d'opposition aux PGM puisqu'une pétition signée par plus de 300 chercheurs et représentants de la société civile demandant un moratoire sur les PGM a été présentée en janvier 2008 [2].

Autre fait important, aucun dossier n'a été déposé en France en 2008. L'absence d'une instance d'évaluation (la CGB n'ayant été renouvelée qu'en juin), l'avis négatif de la Haute autorité en janvier sur le maïs Mon810 et les arrachages des essais pluriannuels encore aux champs ont probablement freiné quelques ardeurs.

Qui dépose ces dossiers ? Quelques instituts de recherche mais surtout des entreprises privées (54 des 82 dossiers). Ainsi, Syngenta a 16 demandes en cours, Pioneer 15, Monsanto 13, Bayer 8 et Limagrain 2. Précisons que Limagrain a récemment annoncé vouloir délocaliser ses essais en champs hors de France, dans des pays où ils ne risqueront pas d'être l'objet de fauchage [3]. Avec seulement deux essais dans d'autres pays de l'Union européenne, Limagrain va sans doute s'expatrier hors de l'UE (Inf'OGM enquête sur ce sujet) confirmant indirectement le peu d'enthousiasme des européens vis-à-vis des PGM.

Quelles plantes sont concernées ? Sur ce point aussi, pas de surprise : le maïs reste la plante la plus testée puisque 54 des 82 dossiers le concernent. Notons d'ailleurs que 45 des 52 dossiers de maïs émanent d'entreprises privées, confirmant la prédominance de ces dernières sur les cultures de maïs transgéniques. Coton, betterave, pomme de terre sont toujours présents. L'orange est l'objet de trois essais, le blé de deux (un en Allemagne et un en Hongrie), tout comme le citrange (hybride d'oranger et de citronnier, utilisé comme porte-greffe pour la production d'agrumes). Enfin, concombre, tabac, colza et peuplier font chacun l'objet d'un dossier.

Outre les 70 essais de recherche et développement, soulignons que sur les 82 dossiers déposés, une douzaine concerne des essais en vue de l'enregistrement de variétés transgéniques dans un catalogue des variétés, étape obligatoire avant commercialisation. Sont concernés les maïs Bt11, NK603, 1507, 1507\*NK603, NK603\*Mon810, 59122, 1507\*59122 et 1507\*59122\*NK603. Ces essais en vue d'enregistrement ont tous lieu en Espagne.

[1] [http://gmoinfo.jrc.it/gmp\\_browse.aspx](http://gmoinfo.jrc.it/gmp_browse.aspx)

[2] cf. Inf'OGM n°7, janvier 2008, [ESPAGNE – La société civile réclame un moratoire sur les OGM](#)

[3] Le Monde, 20 mai 2008

---

---

Adresse de cet article : <https://infogm.org/espagne-la-moitie-des-essais-europeens-de-pgm-en-champs/>